

Le nouveau plan de rigueur

La France a besoin d'un cap clair
pour mettre fin à la spirale l'endettement

LES PRINCIPALES MESURES DU NOUVEAU PLAN DE RIGUEUR DU GOUVERNEMENT

Le Premier ministre a annoncé le 7 novembre un nouveau plan visant à réaliser **17,4 Mds€ d'économies supplémentaires d'ici à 2016**, dont 7 Mds€ dès 2012. L'effort porte à la fois sur les dépenses et les recettes.

Le Gouvernement accélère les réformes qu'il a déjà entreprises, avec un effort de maîtrise de la dépense publique:

- Sur le budget de l'Etat, **500 M€ d'économies supplémentaires** seront réalisées en 2012
- **700 M€ supplémentaires** seront économisés sur l'assurance-maladie en 2012
- **Les niches fiscales seront réduites de 2,6 Mds€ d'ici 2016**, avec l'augmentation du rabot général, la suppression du dispositif Scellier en 2013, le recentrage du Prêt à taux zéro + sur le logement neuf, et une diminution du Crédit d'impôt développement durable
- **S'agissant des retraites**, la réforme de 2010 prévoyait de porter progressivement l'âge légal de départ à 62 ans en 2018. Afin de réduire plus rapidement le déficit des régimes d'assurance vieillesse et de sécuriser les pensions de retraite, **la phase transitoire sera raccourcie d'un an, à 2017** afin d'économiser **1,3 Mds€ d'ici à 2016**.
- **Les prestations sociales** (prestations familiales et aides au logement) **seront valorisées en 2012 de 1% de manière forfaitaire**, ce qui représente une économie de **500 M€**.

Ces mesures portant sur les dépenses sont complétés par des efforts portant sur les recettes:

- **L'impôt sur les sociétés des grandes entreprises** (au dessus de 250 M€ de chiffre d'affaires) sera majoré de 5% en 2012 et 2013, pour un rendement de **1,1 Mds€**.
- **La TVA à taux réduit sera portée de 5,5 à 7%**, à l'exclusion de l'alimentation, de l'énergie, et des produits et services destinés aux handicapés. Cela générera une recette supplémentaire de **1,8 Mds€**.
- **Le barème de l'impôt sur le revenu sera gelé en 2012 et 2013 au niveau de 2011**, jusqu'au retour en dessous de 3% de déficit public. Le rendement sera de **1,7 Mds€** en 2012.
- **Le prélèvement forfaitaire libératoire sur les dividendes et les intérêts sera porté de 19 à 24%**, alignant ainsi la fiscalité des dividendes sur celle des revenus du travail. Cela générera une recette de **600 M€**.

Des avancées insuffisantes

Les annonces du Premier ministre font suite à la révision des prévisions de croissance de 1,75% à 1% pour 2012. Le gouvernement **donne ainsi acte de la clairvoyance du Nouveau Centre** qui, dès le premier plan de rigueur de septembre 2011, avait plaidé en faveur d'une révision des prévisions de croissance à 1%. A l'Assemblée nationale, le groupe Nouveau Centre avait, en conséquence, proposé **11 milliards d'économies supplémentaires par rapport au projet du gouvernement**.

Le Nouveau Centre regrette par conséquent, que sa voix n'ait pas été entendue plus tôt, et que l'enjeu majeur que constitue la lutte contre les déficits publics se traite par à coup et oblige le gouvernement à multiplier les annonces : **examiner un budget déjà caduque ne peut, en aucun cas, constituer un signal positif vis-à-vis des Français, de nos partenaires, comme des marchés**.

Le Nouveau Centre se réjouit des mesures d'**harmonisation de la fiscalité du travail et du patrimoine**, de l'**alourdissement de la fiscalité pensant sur les grandes entreprises**, et de la poursuite de la **lutte contre les niches fiscales** qu'ils avaient exigées lors du dernier budget.

Pour autant, alors que la réduction des dépenses publiques inutiles doit rester la priorité absolue, l'accélération de la mise en œuvre de la réforme des retraites, les hausses de TVA et le gel de certaines prestations sociales **constituent un coup dur porté aux Français les plus modestes et aux classes moyennes, à qui l'on demande déjà de nombreux efforts**.

Les propositions du Nouveau Centre pour un retour durable à l'équilibre des Finances publiques

Depuis 2007, le Nouveau Centre n'a cessé d'alerter le gouvernement sur le poids de plus en plus insoutenable de la dette publique pour les générations futures. Aujourd'hui, sous la pression des marchés, cette question majeure est **enfin cœur du débat politique**.

La commission européenne vient de mettre la France sous pression, en révisant ses prévisions de croissance pour la France à 0,6%, et a appelé notre gouvernement à prévoir de nouvelles mesures d'économies en plus de celles annoncées le 7 novembre.

Afin de ne pas aller de colmatages en colmatages, le Nouveau Centre demande au gouvernement d'aller plus loin et de fixer un cap clair pour le redressement de nos finances publiques reposant sur **trois principes** :

1. Pour être compris et accepté, l'effort national nécessaire pour sortir de la crise majeure que le monde, l'Europe et la France traverse, doit être **un effort équitablement réparti**.
2. **La réduction des dépenses inutiles doit constituer une priorité absolue**. La hausse des recettes ne peut être l'alpha et l'oméga du retour à l'équilibre.
3. L'effort de redressement de nos finances publiques **ne doit peser trop lourdement ni sur la compétitivité, ni sur les ménages**.

Lors de l'examen de ce nouveau plan d'économies au Parlement, le Nouveau Centre défendra ainsi les propositions suivantes :

- Inscrire sans délais dans la Constitution la « règle d'or » d'équilibre budgétaire ;
- Renforcer le plafonnement général des niches fiscales afin de d'éviter que les ménages les plus aisés échappent à l'impôt sur le revenu ;
- Procéder à un coup de rabot général de 7 % sur l'ensemble des niches fiscales, à l'exception des aides pour les emplois familiaux, et des dons aux associations ;
- Instaurer un taux de plancher d'impôt sur les sociétés à 15% afin de taxer davantage les très grandes entreprises, et renforcer la compétitivité des TPE-PME ;
- Limiter les pratiques de financement par l'endettement des grandes entreprises, afin d'éviter les dérives qui font peser des risques sur l'économie réelle ;
- Signer un accord fiscal franco-suisse pour taxer les revenus des Français placés en Suisse, et non déclarés en France.
- Réviser les allègements de charges généraux sur les bas salaires et concentrer ce dispositif sur l'emploi des jeunes et des seniors, ainsi que sur les TPE-PME ;

L'ensemble de ces mesures d'économies permettra d'économiser **plus de 20 milliards d'euros, mais aussi et surtout de protéger les Français de la crise, et de relancer la croissance.**

Lors de l'examen de ce plan d'économies budgétaires au Parlement, le Nouveau Centre exigera du gouvernement qu'il fixe enfin un cap clair de redressement de nos finances publiques en ce sens. Il sera également la voix de la justice sociale, **qui seule emportera l'adhésion des Français et des Françaises à l'effort de sortie de crise.**

ILS L'ONT DIT :

Hervé MORIN, Président du Nouveau Centre

« Le plan de rigueur est un colmatage nécessaire mais il ne fait que repousser à l'après-présidentielle les choix économiques et fiscaux radicalement nouveaux ».

Yvan LACHAUD, Président du Groupe Nouveau Centre à l'Assemblée nationale

« Nous ferons des propositions pour compenser les 400 millions d'euros d'économies que devrait rapporter au budget de l'Etat ce gel des prestations sociales en 2012. Cela, notamment pour les allocations logement, n'est pas satisfaisant car nombre de nos concitoyens vont se retrouver en grande difficulté. C'est à nous de faire des propositions pour trouver 400 millions d'euros ».

Charles de Courson, Vice-président de la commission des finances de l'Assemblée nationale

« Il faut protéger les familles et les locataires. Nous proposons à la place de raboter plus fortement les niches et de demander un effort supplémentaire aux grandes entreprises »

*Document de synthèse réalisé par le Groupe Nouveau Centre de l'Assemblée Nationale
avec le concours du siège du Nouveau Centre*